

Les documents à apporter

Pour une démarche CAF

www.caf.fr

- votre numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- votre mot de passe associé à votre compte CAF
- votre adresse mail et son mot de passe
- votre pièce d'identité en cours de validité
- vos 3 derniers bulletins de salaire
- votre dernier avis d'imposition
- votre RIB

Pour une démarche MSA

www.msa-mps.fr

- votre numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- votre mot de passe associé à votre compte MSA
- votre adresse mail et son mot de passe
- vos 3 derniers bulletins de salaire
- votre dernier avis d'imposition
- votre RIB

Pour une démarche Assurance Maladie

<https://www.ameli.fr>

- votre numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- votre mot de passe associé à votre compte Amélie.fr
- votre adresse mail et son mot de passe
- votre pièce d'identité en cours de validité
- votre téléphone portable (pour réception du code provisoire)
- votre RIB

Pour une démarche France Travail

<https://www.pole-emploi.fr>

- votre numéro d'identifiant (ou un courrier de France Travail)
- votre numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- votre mot de passe associé à votre compte pôle-emploi.fr
- votre adresse mail et son mot de passe
- votre pièce d'identité en cours de validité
- vos 3 derniers bulletins de salaire (pour actualisation si vous exercez une activité salariée)
- votre CV papier ou sur clé USB
- votre RIB
- tout autre document pouvant justifier de votre situation

Pour vos démarches

Pour une démarche Assurance retraite

<https://www.lassuranceretraite.fr>

- votre numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- votre mot de passe associé à votre compte assurance retraite(cpam)
- votre adresse mail et son mot de passe
- votre pièce d'identité en cours de validité
- votre RIB

Pour une démarche avec les impôts

<https://www.impots.gouv.fr>

- votre dernier déclaration et avis d'imposition
- votre mot de passe associé à votre compte impots.gouv.fr
- votre adresse mail et son mot de passe
- votre carte bancaire et le téléphone associé à cette carte en cas de contrôle de sécurité
- votre RIB

Pour un permis de conduire

<https://passeport.ants.gouv.fr>

- votre identifiant ANTS ou France Connect avec son mot de passe
- votre adresse mail et son mot de passe
- votre pièce d'identité en cours de validité
- votre justificatif de domicile de moins de 3 mois
- votre photo d'identité récente et conforme aux normes
- votre carte bancaire et le téléphone associé à cette carte en cas de contrôle de sécurité

Pour un véhicule

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- votre identifiant ANTS ou France Connect avec son mot de passe
- votre adresse mail et son mot de passe
- votre pièce d'identité en cours de validité
- votre demande de certificat d'immatriculation
- votre déclaration de cession (l'original)
- votre permis de conduire
- votre procès-verbal de contrôle technique
- votre carte bancaire et le téléphone associé à cette carte en cas de contrôle de sécurité